



Le savoir inconscient dans la psychose

Niels Adjiman

La construction de l'inconscient freudien est liée initialement à la prise en compte d'un certain nombre de phénomènes : symptômes, rêves, mots d'esprit, lapsus, actes manqués. Véritables « morceaux qui nous parviennent du discours de l'Autre »¹, ils se reconnaissent à quelques traits essentiels : d'une part, il s'agit d'éléments qui sont pourvus d'un sens, d'une intention de signifier, malgré l'absurdité apparente de leur manifestation ; d'autre part, ce sens n'est pas anecdotique, mais témoigne d'une vérité pour le sujet même qui en fait l'expérience ; enfin, cette vérité n'est pas d'emblée donnée à celui-ci, puisqu'il se révèle d'abord incapable de la percevoir et de la reconnaître : le sujet en est séparé au point qu'il ne semble pas savoir où elle se situe.

Cependant, cette position de non-savoir dans laquelle se trouve le sujet n'est pas une position définitive ; bien au contraire, Freud soutient qu'il lui est possible de surmonter un tel non-savoir, de reconnaître la vérité dont il est séparé et de la réintégrer à son histoire en la situant à la place qui lui convient. Deux raisons justifient cette certitude : d'abord le fait que l'absence de savoir ne signifie pas purement et simplement ignorance, et ne doit pas de ce fait être confondue avec elle. Certes, le sujet affirme souvent qu'il est dans l'ignorance du sens de son rêve, du lapsus ou de l'acte manqué qu'il a commis, mais cette affirmation relève davantage d'une méconnaissance, de ce qu'il « croit »², que de ce qui est. Bien plus, Freud va jusqu'à considérer que le sujet sait le sens vrai qu'il prétend ignorer, même si paradoxalement ce savoir n'est pas disponible. Et c'est d'ailleurs cette non-disponibilité qui explique la position apparente de non-savoir dans laquelle il se trouve.

Pourtant, si tel est le cas, qu'est-ce qui prouve l'existence de ce savoir inconscient ? Et d'où vient que le sujet ne sait pas qu'il sait³? Il y a en premier lieu les expériences « très impressionnantes »⁴ de Liébault et de Bernheim auxquelles Freud a assisté en 1889 : celles d'un sujet mis d'abord sous hypnose et qui parvient par la suite, malgré les proclamations initiales d'ignorance, à retrouver les souvenirs de ce qui s'est passé sous hypnose. Il y a en second lieu et surtout l'expérience de l'association libre au cours de laquelle des idées incidentes surgissent et permettent, en suivant la chaîne dont elles sont un maillon, de reconstituer ce qui semblait oublié ou perdu. Là un savoir inconscient se révèle, dont le sujet ne soupçonnait pas la présence.

Mais si l'existence de ce savoir peut ainsi être vérifiée, comment rendre compte d'un phénomène aussi paradoxal ? C'est que l'inconscient, tel du moins que Freud le conçoit, est rapporté à une fonction fondamentale, celle du refoulement et du retour du refoulé. Or, refoulement et retour du refoulé impliquent par définition une double idée : d'une part que quelque chose, sous la forme de représentations ayant la valeur de signifiants, s'est inscrit pour le sujet, mais qu'il a écarté, repoussé ; d'autre part que ce qu'il a ainsi repoussé (*verdrängt*) est revenu déformé et a pris une forme substitutive, comme le montre

¹ Lacan J., « D'une question préliminaire... », *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 549.

² Freud S., *Introduction à la psychanalyse*, Payot & Rivages, 2001, p. 115.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 117.

exemplairement le rêve. Le sujet possède donc bien les moyens de reconnaître, sous les espèces de signifiants déplacés, la vérité qui le constitue.

Cependant, s'il y a effectivement savoir inconscient en relation avec la fonction du refoulement (*Verdrängung*), que devient ce savoir dans le cadre de la fonction appelée par Freud *Verwerfung* et que Lacan nommera forclusion ? Que sait encore le sujet si l'articulation signifiante n'est plus refoulée mais forclose ?

Spécificité de la Verwerfung

Dans les *Écrits* comme dans le Séminaire III, Lacan se réfère à de très nombreuses reprises au terme de *Verwerfung*. Ce n'est pas un de ces termes au champ d'application large, étendu, mais au contraire restreint, limité : il se rapporte de manière spécifique au phénomène de la psychose. *Verwerfung* est même le terme par lequel et au travers duquel se mesure la différence entre psychose et névrose. Car là où il y a névrose, il n'y a pas à proprement parler *Verwerfung* ; et là où il y a présence de la *Verwerfung*, il y a réellement psychose. Certes, Lacan reconnaît qu'il emprunte le terme à l'analyse de l'homme aux loups considéré pourtant comme un cas de névrose obsessionnelle ; mais ce terme prend ici précisément d'autant plus de valeur qu'il caractérise ce qui chez l'homme aux loups témoigne de « tendances et de propriétés psychotiques »⁵ donnant finalement lieu à une « courte paranoïa »⁶. Ainsi, au plus près de ce qui fait se croiser psychose et névrose, la *Verwerfung* indique ce qui est propre à la psychose et ce qui par conséquent la distingue en particulier de la névrose.

Si Lacan reprend bien à Freud le terme de *Verwerfung*, il estime cependant l'avoir « choisi »⁷ pour rendre compte de la pensée freudienne « lorsqu'elle se mesure au phénomène de la psychose »⁸. Extraite de l'œuvre de Freud, la *Verwerfung* n'acquiert donc son importance conceptuelle que par l'effet de la lecture qu'en fait Lacan. En ce sens, elle peut être considérée comme une création partagée : d'un côté Freud en introduit le terme au cours de l'effort qu'il fait pour penser la particularité du phénomène de la psychose ; de l'autre Lacan ressaisit cette pensée et met ce terme en relief en lui donnant après-coup une ampleur qu'il n'avait pas chez Freud.

Le problème auquel répond l'usage de la *Verwerfung* est celui du rapport qu'entretient le sujet psychotique avec la castration au sens symbolique. Lacan souligne que ce rapport est marqué d'un défaut radical qu'il nomme « carence »⁹ du signifiant du Nom-du-Père ; et c'est pour concevoir une telle carence que Lacan a recours à la *Verwerfung*. La justification de ce recours s'effectue par le biais d'une constante mise en relation avec le terme fondamental de *Verdrängung*, ou refoulement. Relation double, à vrai dire ; car d'une part Lacan les rapproche en considérant que le concept de *Verdrängung* « prépare »¹⁰ à l'intelligibilité de la *Verwerfung* ; mais d'autre part, il refuse de les confondre, insistant finalement sur leur différence essentielle.

En effet, la *Verdrängung* désigne un mécanisme qui peut donner une première idée et constituer une première approche de la carence du Nom-du-Père dans la psychose. Car le refoulement est déjà « fermeture »¹¹ au sujet du signifiant dans l'Autre. Même si ce signifiant n'est pas absent comme tel – comme le montrent symptômes et rêves –, il est repoussé au point d'être hors d'atteinte du sujet ; celui-ci s'en trouve séparé et en vient à l'oublier. C'est cet effet d'oubli produit par le refoulement qui peut apparaître comme une esquisse de la

⁵ Lacan J., *Le Séminaire*, livre III, *Les Psychoses*, Paris, Le Seuil, 1981, p. 21.

⁶ *Ibid.*, p. 21.

⁷ *Ibid.* P. 170.

⁸ Lacan J., « D'une question préliminaire », *op. cit.*, p. 558.

⁹ *Ibid.*, p. 559.

¹⁰ *Ibid.*, p. 557.

¹¹ *Ibid.*, p. 557.

carence psychotique : l'effet d'occultation du signifiant, résultant de la censure, est proche du défaut de signifiant. Lacan utilise d'ailleurs, dans un premier temps du Séminaire III, le terme même de « refoulé » pour évoquer le refus de la menace de castration manifeste dans la psychose.

Pourtant, le phénomène de fermeture au sujet du signifiant consécutif au refoulement (*Verdrängung*) ne peut en toute rigueur, être confondu avec le phénomène d'exclusion (*Verwerfung*) du signifiant lui-même. Dans le premier cas le signifiant reste présent en tant que tel, même s'il échappe au sujet du fait de l'oubli ; tandis que dans le deuxième cas il n'y a même pas trace du signifiant : ce qui est ici exclu ne peut par principe réapparaître dans le champ symbolique lui-même. De sorte que la *Verwerfung* renvoie à un processus plus radical et plus définitif que celui d'une simple élision à laquelle succède une réapparition sous une forme déplacée.

Pour concevoir ce processus, Lacan s'appuie explicitement sur l'article de Freud, « die Verneinung ». Il reprend d'abord à son compte la présentation quasi mythique de la formation du jugement dans laquelle la reconnaissance et l'affirmation d'une existence extérieure sont nécessairement précédées d'une attribution initiale ayant le statut d'un moment originaire ; ainsi rien ne peut être nié ou dénié qui n'ait été au préalable reçu, accepté et attribué comme tel sur le plan symbolique : la *Ver-kein-ung* suppose une *Be-ja-hung* (ou jugement d'attribution). Cette distinction étant admise, Lacan l'investit ensuite dans la cadre du phénomène de la psychose : la *Verwerfung* doit être pensée comme « l'absence de cette Bejahung primordiale »¹², antérieure à la dénégation ; il y a défaut de symbolisation et non pas seulement annulation du symbole qui serait par là même avoué. Ainsi le sujet psychotique ne répond pas, fût-ce par la négative, à la question qui lui viendrait de l'Autre : veux-tu savoir quelque chose de la castration ? Car, en réalité, cette question – au niveau mythique – ne se pose même pas pour lui, faute d'une symbolisation ou d'une attribution première de la castration.

La Verwerfung comme forclusion

Mais s'il y a bien une spécificité du mécanisme de la *Verwerfung*, quel terme, autre que celui de refoulement, permettrait alors d'en rendre compte adéquatement ? Ici se mesure la différence entre le Séminaire III et le texte des *Écrits*, ainsi que le pas que Lacan franchit de l'un à l'autre. En effet dans le Séminaire III, le concept ne semble pas encore fixé ou en tout cas déterminé : Lacan y use tantôt du « refus », tantôt du « rejet »¹³ pour caractériser ce qui dans la psychose est exclusion du symbolique ; il y affirme même que les termes importent moins en l'occurrence que ce qu'ils désignent. Dans les *Écrits*, en revanche, un signifiant nouveau est proposé, sur lequel Lacan ne reviendra plus jamais lorsqu'il s'agit de concevoir la psychose : celui de forclusion. L'apparition du terme de forclusion appelle plusieurs remarques : il y a tout d'abord la manière dont il est introduit, puisqu'il est mis en italique et précédé d'une formule qui révèle une véritable prise de position de Lacan ; la *Verwerfung*, écrit-il, sera « tenue par nous »¹⁴ pour forclusion du signifiant. Ici Lacan ne se contente plus de reprendre des termes qui sont en usage dans la tradition psychanalytique ; il invente ou trouve un signifiant qui lui est propre, dont on peut penser qu'il convient désormais à l'élaboration de sa pensée.

Il y a ensuite le fait que le terme de forclusion est emprunté à la langue juridique où il possède une signification précise et limitée : il désigne la sanction qui interdit et rend impossible de se

¹² Lacan J., « D'une question préliminaire », *op. cit.*, p. 558.

¹³ Lacan J., *Le Séminaire*, livre III, *op. cit.*, p. 21.

¹⁴ Lacan J., « D'une question préliminaire », *op. cit.*, p. 558.

produire en justice afin de faire valoir ou de faire reconnaître un droit. La forclusion implique ainsi que face à un tort subi aucun recours n'est désormais possible, qui réintégrerait le dommage dans l'espace du droit en lui donnant une forme articulée et un statut défini. On voit quels effets Lacan peut tirer de l'usage du signifiant de forclusion : effet formel de singularisation, puisqu'étant un terme rare et à caractère très « technique », il est spécialement apte à exprimer l'originalité du mécanisme de la psychose ; à la différence des termes de « rejet » ou de « refus » qui semblent pouvoir être utilisés l'un pour l'autre, la forclusion est sans synonyme et peut ainsi jouer le rôle d'un concept tout à fait particulier. Effet de sens aussi : d'une part, l'idée juridique de forclusion, qui comporte négativement la référence à une instance où les conflits peuvent être pris en compte et finalement réglés, permet d'évoquer métaphoriquement l'existence même d'un ordre symbolique ; d'autre part, le caractère d'impossible recours attaché à la forclusion suggère l'exclusion radicale de cet ordre, qui est un phénomène essentiel de la psychose. Il y a, enfin et surtout, dans le choix du signifiant de forclusion le témoignage d'une fidélité aussi grande que possible au texte freudien lui-même ; car le couple de termes par lesquels Freud conçoit, dans l'article « die Verneinung », la fonction fondamentale d'attribution du jugement provient précisément du vocabulaire juridique : *zusprechen* ou *absprechen*¹⁵. Ils désignent littéralement la reconnaissance ou la récusation d'un droit, et sont pris au sens figuré par Freud comme l'acte du jugement consistant à accepter ou à refuser une propriété à une chose, avant d'affirmer son existence. Ainsi « forclusion » est-il dans la langue française un équivalent au plus près de ce que Freud lui-même désignait dans la langue allemande.

Mais s'il y a ainsi dans la psychose forclusion du signifiant du Nom-du-Père, comment caractériser alors le rapport qu'entretient le sujet à l'égard de la castration ? Faut-il parler de méconnaissance de la castration ? À vrai dire, le terme de méconnaissance est encore trop lié à la fonction du refoulement pour être tout à fait pertinent. Car il suppose l'existence préalable d'une réalité, même si le sujet ne la reconnaît pas mais au contraire l'élude. Or, c'est précisément la constitution première de cette réalité psychique – celle de la castration – qui fait défaut dans le cas de la psychose. Il en résulte que le sujet psychotique ne se trouve pas à proprement parler dans la méconnaissance de la castration, mais face à un véritable vide dans l'Autre, « à un pur et simple trou »¹⁶.

Carence du savoir inconscient et retour dans le réel

Un tel trou dans l'Autre répond au « rien » dans l'ordre du savoir dont Lacan souligne, en référence à l'analyse de l'homme aux loups, qu'il définit la position défendue par celui-ci en tant qu'il manifeste une tendance psychotique. À ce titre, le premier nom qui s'imposerait pour désigner le rapport du sujet psychotique à la castration est celui d'ignorance¹⁷. Pris au sens fort, le terme témoigne bien de la radicalité de son refus de la loi qui le détermine. Ici semble s'esquisser une distinction entre la méconnaissance, sur fond de savoir inconscient, propre au névrosé, et l'ignorance, liée à une carence de savoir, caractéristique du psychotique. Pourtant, cette notion d'ignorance s'avère pour Lacan encore insatisfaisante : elle reste simplement négative et ne rend pas réellement compte de la spécificité de la psychose. Car la forclusion de la question de la castration ne signifie pas que cette question a disparu : au delà du rien de l'ignorance, la question s'impose d'une manière particulièrement violente à travers le « plein » du phénomène élémentaire de l'hallucination. Ce phénomène fait véritablement rupture et marque l'existence d'un mécanisme propre, celui du *retour dans le réel*. Lacan l'indique à de nombreuses reprises dans le Séminaire *des Psychoses* : ce qui est refusé dans le

¹⁵ Freud, *Die Verneinung*, *Gesammelte Werke*, vol. XIV, p. 12.

¹⁶ Lacan J., « D'une question préliminaire », *op. cit.*, p. 558.

¹⁷ Lacan J., *Le Séminaire*, livre III, *op. cit.*, p. 20.

symbolique reparaît dans le réel. Ici, il y a bien retour, comme pour le refoulement, mais d'une part ce retour ne semble pas se présenter selon les mêmes modalités, et d'autre part il n'est plus interne à l'ordre symbolique. Il n'y a plus relative continuité mais, selon les termes de Lacan, coupure¹⁸, brisure, béance, et réapparition dans une autre dimension.

Ce caractère de rupture est particulièrement souligné par Lacan lorsqu'il évoque à nouveau « la courte hallucination » de l'homme aux loups. Jouant avec un couteau, celui-ci voit que son doigt ne tient plus que par un petit bout de peau. Le moment de cette vision, tel qu'il le rapporte à Freud, semble être vécu comme un moment d'irruption ; c'est d'ailleurs sous la notion de surgissement¹⁹ que Lacan le conçoit. Il y a là une discontinuité qui se traduit par une disparition de la trame temporelle et du repérage qui lui est associé : c'est une séquence hors temps qui ne peut être reliée pour le sujet à rien de ce qu'il aurait dit ou fait, à aucun symbole qui le représenterait. À cela s'ajoute, comme le note Lacan, le mutisme dont fait preuve l'homme aux loups, qui n'ose pas parler à sa nourrice de ce moment d'hallucination. Ce geste consistant à se taire n'est pas simple timidité ou retenue, puisque la nourrice est précisément sa confidente, mais « suspension de toute possibilité de parler »²⁰. Il y a donc atteinte à l'activité même de symbolisation.

Ce dernier aspect explique que Lacan parle, à propos de la psychose, d'un autre registre que celui du symbolique, et qu'il introduise la catégorie de *réel*. Celle-ci est évoquée à plusieurs reprises dans le Séminaire III, mais elle est plus particulièrement développée dans les paragraphes 2,3 et 4 du chapitre VI. À titre d'introduction à l'articulation du problème posé par le phénomène psychotique, Lacan reprend le cas du plagiaire exposé par E. Kris. Il s'agit d'un cas exemplaire de réponse dans le réel à une intervention intempestive de l'analyste : alors que Kris s'efforce de démontrer au plagiaire que la crainte qu'il éprouve ne repose sur rien de réel, celui-ci lui rapporte qu'en sortant de la séance il est allé dans un restaurant déguster des cervelles fraîches, son plat préféré. Cet « acting-out »²¹ que Lacan juge équivalent à un phénomène hallucinatoire permet de cerner ce qu'il faut entendre par réel. Cela ne désigne manifestement pas pour Lacan la réalité au sens plat et banal du terme, c'est-à-dire un ensemble de faits et d'événements objectivement constatables constituant l'environnement ordinaire plus ou moins imaginaire du sujet. Cela définit bien plutôt un champ d'événements extra-ordinaires possédant un double caractère : ils se produisent hors de toute symbolisation, en sorte que le sujet ne comprend « absolument rien à la chose »²² ni rien à ce qu'il peut apporter à l'analyste ; ils se présentent d'une manière telle qu'ils s'imposent au sujet sans qu'aucune parole interprétative puisse lui permettre d'en élaborer un savoir. Il y a donc une spécificité irréductible du réel : quelque chose d'inconscient est là, qui fait exception parce qu'il n'est pas simplement refoulé et finalement admis par le sujet mais lui est au contraire radicalement étranger. De là précisément le terme de réel qui peut lui être attribué. Certes, le sujet psychotique a bien la certitude que ce réel est doté d'une signification qui le concerne, mais c'est un réel « vide du sujet lui-même »²³, sans relation avec une expérience dans laquelle le sujet serait lui-même inclus.

L'examen du devenir et de la place du savoir inconscient dans le champ des psychoses conduit à mettre en évidence une double particularité, tant sur le plan théorique que sur le plan pratique. Théoriquement, il s'agit de faire valoir le concept de forclusion, distinct ici de celui de refoulement ; il traduit l'idée radicale de la non-symbolisation du Nom-du-Père, plus

¹⁸ *Ibid.*, p. 22.

¹⁹ *Ibid.*, p. 93 et 99.

²⁰ Lacan J., *Le Séminaire*, livre III, *op. cit.*, p. 22.

²¹ *Ibid.*, p. 93.

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*, p. 91.

précisément de sa non-métaphorisation. Lacan juge le recours à ce concept indispensable afin de rendre compte de la structure même, si singulière, de la psychose. En vertu de la proportionnalité de la cause et de l'effet, il apparaît en effet impossible de mesurer l'« énormité »²⁴ et la permanence du phénomène de la psychose à la simple défense à l'égard d'une pulsion particulière ; il faut invoquer un mécanisme fondamental, que Lacan nomme « absence de la *Bejahung* primitive ». Cette absence produit une conséquence remarquable, appelée par Lacan « trou » : celui-ci désigne un manque irréparable dans le champ du signifiant, face auquel le sujet se trouve entièrement désemparé. De là la seconde particularité, relative à la pratique ; car si l'analyse postule par principe l'existence d'un savoir inconscient et que celui-ci fait précisément défaut par manque du signifiant symbolisant la castration, en quoi peut consister alors l'analyse pour un sujet psychotique ? Qu'il y ait de fait des sujets psychotiques en analyse est une chose ; mais quel effet concernant la position du sujet à l'égard de la castration peut produire cette analyse, si cette position reste forclosée ?

La particularité du mécanisme des psychoses que Lacan met en lumière ne concerne pas seulement les psychoses elles-mêmes : elle permet en même temps de saisir d'une manière plus vive et plus nette ce qui définit la névrose comme telle. Car c'est finalement par absence de cette absence qui caractérise la psychose, que se dessine le destin du névrosé ; en lui s'est opérée la symbolisation primordiale, au-delà des aléas et des confusions symboliques qui le marquent : c'est le chemin de l'Œdipe qu'il a choisi d'emprunter, se pliant à la loi qui en règle les péripéties.

²⁴ *Ibid.*, p. 99.